

Le Canard Vigilant

Numéro **370** — Vendredi 25 mars 2022

Dans ce numéro :

- **Participation 2021** **2**
- **Intéressement 2021** **3**
- **Retraite : ni 67, ni 65, mais 60 ans !** **4**
- **Des milliers de retraités ont manifesté le 24 mars** **5**



le Canard  vigilant

Une publication du syndicat CGT
des personnels de Natixis et ses
filiales.

Consultez le site intranet :

<http://syndicats.intranatixis.com/cgt/>

Consultez le site internet :

<http://natixis.reference-syndicale.fr/>



Le Canard Vigilant

Numéro 370 – Vendredi 25 mars 2022

Participation 2021

En 2021 on double presque la réserve de participation de 2020 (qui était inférieure d'un tiers à celle de 2019 !)

Un bon schéma valant mieux qu'un long discours :

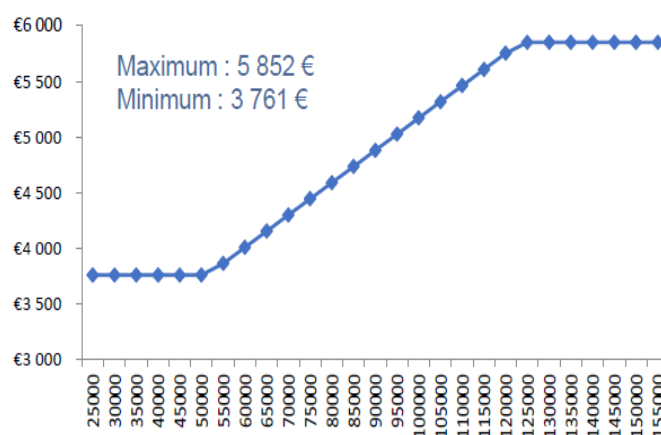
Montants individuels théoriques par tranche de salaire

Salaire	Montant Présence	Montant Salaire	Montant RSE	Participation 2021
25 000 €	2 168 €	1 494 €	100 €	3 761 €
30 000 €	2 168 €	1 494 €	100 €	3 761 €
35 000 €	2 168 €	1 494 €	100 €	3 761 €
40 000 €	2 168 €	1 494 €	100 €	3 761 €
45 000 €	2 168 €	1 494 €	100 €	3 761 €
50 000 €	2 168 €	1 494 €	100 €	3 761 €
55 000 €	2 168 €	1 598 €	100 €	3 865 €
60 000 €	2 168 €	1 743 €	100 €	4 011 €
65 000 €	2 168 €	1 888 €	100 €	4 156 €
70 000 €	2 168 €	2 033 €	100 €	4 301 €
75 000 €	2 168 €	2 179 €	100 €	4 446 €
80 000 €	2 168 €	2 324 €	100 €	4 592 €
85 000 €	2 168 €	2 469 €	100 €	4 737 €
90 000 €	2 168 €	2 614 €	100 €	4 882 €
95 000 €	2 168 €	2 759 €	100 €	5 027 €
100 000 €	2 168 €	2 905 €	100 €	5 172 €
105 000 €	2 168 €	3 050 €	100 €	5 318 €
110 000 €	2 168 €	3 195 €	100 €	5 463 €
115 000 €	2 168 €	3 340 €	100 €	5 608 €
120 000 €	2 168 €	3 486 €	100 €	5 753 €
125 000 €	2 168 €	3 585 €	100 €	5 852 €
130 000 €	2 168 €	3 585 €	100 €	5 852 €
135 000 €	2 168 €	3 585 €	100 €	5 852 €
140 000 €	2 168 €	3 585 €	100 €	5 852 €
145 000 €	2 168 €	3 585 €	100 €	5 852 €
150 000 €	2 168 €	3 585 €	100 €	5 852 €
155 000 €	2 168 €	3 585 €	100 €	5 852 €

Plancher
51 420 €
(1,25
PASS)

Plafond
123 408 €
(3 PASS)

Montants individuels théoriques de participation en fonction du salaire brut 2021 pour un salaire à temps plein et une présence complète en 2021 (en euros)



Pour information :

- Montant moyen sur les seuls bénéficiaires 2021 présents à « temps plein/année complète » = 4 477 € vs 2 205 € en 2020, 3 301 € en 2019
- Plafond annuel de la Sécurité sociale (PASS) : 41 136 €
- Le salaire de référence utilisé pour la répartition est plafonné à 3 PASS (123 408 €) ; plafond légal entrée en vigueur avec la loi PACTE en 2019

Nous rappelons que ces sommes n'étant pas soumises à cotisations sociales (salariales et patronales) **la chute de revenus sera d'autant plus rude lorsque la retraite sera venue !**

La CGT revendique des augmentations de salaires fixes soumis à cotisations sociales alimentant nos **régimes sociaux interprofessionnels** (sécurité sociale, chômage, retraite). Car nous sommes persuadés que c'est la seule solution pour pérenniser sur le long terme cette **irremplaçable conquête sociale qu'est la Sécurité Sociale** pour toutes et tous !

Le Canard Vigilant

Numéro 370 – Vendredi 25 mars 2022

Intéressement 2021

Le rapport concernant la réserve d'intéressement 2021 est publié

Ci-dessous un extrait du rapport présentant les montants d'intéressement qui seront distribués par tranche de salaires pour 2021 :

4 Intéressement : montants individuels théoriques par tranche de salaire

Salaire	Montant Présence	Montant Salaire	Intéressement 2021
25 000 €	3 471 €	3 191 €	6 662 €
30 000 €	3 471 €	3 191 €	6 662 €
35 000 €	3 471 €	3 191 €	6 662 €
40 000 €	3 471 €	3 191 €	6 662 €
45 000 €	3 471 €	3 191 €	6 662 €
50 000 €	3 471 €	3 191 €	6 662 €
55 000 €	3 471 €	3 413 €	6 885 €
60 000 €	3 471 €	3 724 €	7 195 €
65 000 €	3 471 €	4 034 €	7 505 €
70 000 €	3 471 €	4 344 €	7 815 €
75 000 €	3 471 €	4 655 €	8 126 €
80 000 €	3 471 €	4 965 €	8 436 €
85 000 €	3 471 €	5 275 €	8 746 €
90 000 €	3 471 €	5 586 €	9 057 €
95 000 €	3 471 €	5 896 €	9 367 €
100 000 €	3 471 €	6 206 €	9 677 €
105 000 €	3 471 €	6 516 €	9 988 €
110 000 €	3 471 €	6 827 €	10 298 €
115 000 €	3 471 €	7 137 €	10 608 €
120 000 €	3 471 €	7 447 €	10 919 €
125 000 €	3 471 €	7 758 €	11 229 €
130 000 €	3 471 €	8 068 €	11 539 €
135 000 €	3 471 €	8 378 €	11 849 €
140 000 €	3 471 €	8 689 €	12 160 €
145 000 €	3 471 €	8 999 €	12 470 €
150 000 €	3 471 €	9 309 €	12 780 €
155 000 €	3 471 €	9 446 €	12 917 €
160 000 €	3 471 €	9 446 €	12 917 €

Plancher 51 420 € (1,25 PASS) →

Plafond 152 203 € (3,7 PASS) →

Montants individuels bruts théoriques d'intéressement en fonction du salaire brut 2021 pour un salaire à temps plein et une présence complète en 2021 (en euros) :



► Sur la base des bénéficiaires présents toute l'année 2021 et travaillant en temps plein, le montant moyen perçu au titre de l'intéressement 2021 est de 8 798 €.

Pour information :

- Plafond annuel de la Sécurité sociale (PASS): 41 136 €

Nous rappelons que ces sommes n'étant pas soumises à cotisations sociales (salariales et patronales) **la chute de revenus sera d'autant plus rude lorsque la retraite sera venue !**

La CGT revendique des augmentations de salaires fixes soumis à cotisations sociales alimentant nos **régimes sociaux interprofessionnels** (sécurité sociale, chômage, retraite). Car nous sommes persuadés que c'est la seule solution pour pérenniser sur le long terme cette **irremplaçable conquête sociale qu'est la Sécurité Sociale** pour toutes et tous !

Le Canard Vigilant

Numéro 370 – Vendredi 25 mars 2022

Retraite : ni 67, ni 65, mais 60 ans !

Telle est la position des unions régionales d'Île de France de la CGT, FO, FSU, Solidaires !



COMMUNIQUÉ

Les Unions régionales Île-de-France CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES ont pris connaissance des propositions de plusieurs candidats, dont l'actuel Président de la République de reculer l'âge légal de départ en retraite à 65 ans. Ni 65, ni 67 mais 60 ans, telle est la position de nos Unions Régionales !

Elles considèrent que ce n'est pas acceptable, pas plus que la proposition de fusionner les 42 régimes en 3 régimes : le régime général, le régime des fonctionnaires et celui des indépendants.

Nos organisations s'opposent totalement à de tels projets qui remettent en cause le régime général, les régimes spéciaux et le code des pensions civiles et militaires, et qui aboutiraient à une baisse générale du niveau des pensions, niant les garanties collectives, les statuts des salariés !

Pas plus qu'en 2019, les organisations régionales Île-de-France CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES n'accepteront de telles régressions et défendront, bec et ongle, le maintien des 42 régimes de retraites, le maintien et l'amélioration des retraites, pensions et minimas sociaux.

A l'inverse, elles revendiquent l'augmentation générale des salaires (et donc des cotisations), elles revendiquent que soient revalorisés les bas salaires, à temps partiel contraint et en contrats précaires, que subissent plus souvent les femmes et qui les empêchent de bénéficier d'une retraite décente. Les Unions régionales s'opposent aux principes des allègement et exonérations de cotisations, véritable trappe à bas salaire, et qui ont pour effet l'assèchement des ressources de la sécurité sociale.

Elles s'opposent à toute velléité, au-delà des annonces du Président-candidat, de prolonger sa première réflexion par la mise en place d'un régime de retraite par points.

Des financements crédibles existent. Il s'agit d'un véritable choix de société et repose donc sur des choix politiques de réelle justice sociale comme le prévoyait le Conseil National de la Résistance.

Montreuil, le 21 mars 2022

Des milliers de retraités ont manifesté le 24 mars

Combatifs et déterminés !

Ce 24 mars des milliers de retraités se sont rassemblés et ont manifesté dans les régions et départements.

Plus nombreux que le 2 décembre à Paris, 40 000 retraités sont venus crier leur colère et leur détermination à gagner sur leurs revendications : l'augmentation des pensions de retraite de base et complémentaire avec 300 euros immédiatement, un accès pour tous à la santé, une Sécurité sociale intégrale qui couvre tous les aléas de la vie et des services publics de proximité avec du personnel en nombre et qualifié.

Les retraités subissent de plein fouet l'explosion des prix de l'énergie, du gaz, du pétrole, de la nourriture, des transports, des mutuelles, de la santé et de tous les produits de première nécessité et sont contraints à des privations drastiques sur tout ce qui fait leur quotidien y compris se soigner.

Loin de répondre à leurs exigences, la situation s'aggrave encore quand année après année la revalorisation des pensions de bases et retraites complémentaires est nettement inférieure à la hausse des prix.

Une spirale qui entraîne nombre de retraités vers la pauvreté et en particulier les petites pensions majoritairement pour les femmes.

Les retraités ont exprimé ce 24 mars leur indignation face au mépris du gouvernement et du patronat et leurs exigences de voir enfin pris en compte leurs revendications.

De plus en plus nombreux à montrer leur détermination, ils crient leur colère face à une inflation galopante, à la spéculation sur les produits de première

Le Canard Vigilant

Numéro 370 – Vendredi 25 mars 2022

nécessité et l'arrogance des milliards engrangés par les grands groupes et les grandes familles.

Oui, l'argent existe, le gouvernement a trouvé 400 milliards pour aider les entreprises et les réserves de l'AGIRC-ARRCO atteignent aujourd'hui 69 milliards,

Oui, augmenter les retraites et pensions, c'est une exigence et c'est possible,

Oui, avoir des services publics de proximité, c'est une exigence en zone rurale comme en zone urbaine, c'est un besoin,

Oui, garder et améliorer une Sécurité sociale intégrale, des services de soins de proximité, c'est une exigence, c'est une nécessité.

Les retraités disent stop au mépris et au cynisme de ce gouvernement.

D'ores et déjà, les premiers résultats de la consultation nationale de l'UCR-CGT avec ces organisations sur les besoins des retraités, renforce et confirme qu'il y a une exigence forte pour l'augmentation des pensions.

Les retraités mettent au cœur de cette campagne électorale leurs exigences sociales comme enjeux de société : bien vivre sa retraite.

Ce 24 mars, les retraités ont aussi pu exprimer leur soutien au peuple ukrainien et au peuple russe, et exiger la Paix entre les peuples.

Montreuil, le 24 mars 2022